



Renouvellement du label Forêt d'Exception[®] de la Sainte- Baume

Renouvellement du label Forêt d'Exception®

Forêt domaniale de la Sainte-Baume

Le 6 mai 2026, la forêt domaniale de la Sainte-Baume célébrera officiellement le renouvellement de son label Forêt d'Exception®, attribué pour une durée de 6 ans.

Cette reconnaissance nationale vient saluer non seulement la richesse exceptionnelle de ce massif forestier, mais aussi la qualité de sa gestion et l'engagement collectif de ses partenaires.

Au-delà de cette distinction, ce renouvellement marque une étape importante. La Sainte-Baume s'affirme aujourd'hui comme un véritable territoire vigie face au changement climatique en zone méditerranéenne. Confrontée à des évolutions rapides, notamment sur ses écosystèmes forestiers et sa fréquentation, elle constitue un site d'observation privilégié pour comprendre et anticiper les transformations en cours.

La Sainte-Baume s'impose ainsi en un véritable laboratoire à ciel ouvert, permettant de suivre sur le long terme l'évolution des écosystèmes forestiers en libre évolution et d'expérimenter des solutions d'adaptation.

Une forêt d'exception au cœur du Var

Située à l'ouest du département du Var, au sein du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, la forêt domaniale s'étend sur 2078 hectares.

Elle couvre principalement les communes de Plan d'Aups Sainte-Baume, Nans-les-Pins, Rougiers et Saint-Zacharie.

Ce massif se distingue par une identité paysagère forte, dominée par une impressionnante barre rocheuse de plus de 12 kilomètres de long.

Cette configuration particulière contribue à la diversité des milieux naturels et à la richesse écologique du site.

La Sainte-Baume abrite notamment la hêtraie la



plus méridionale de Provence, une relique des périodes glaciaires qui subsiste grâce à des conditions microclimatiques spécifiques. Cette singularité en fait un site scientifique majeur, mais également un espace particulièrement sensible aux évolutions climatiques.

La forêt domaniale de la Sainte-Baume constitue également un site de référence scientifique, notamment avec la création en 2009 d'une unité conservatoire de ressources génétiques de hêtre. La gestion forestière y est majoritairement conservatoire, compte tenu des enjeux écologiques, sociaux et patrimoniaux. La production de bois y reste secondaire.

Un patrimoine naturel et culturel unique

La forêt domaniale de la Sainte-Baume est reconnue pour la richesse de sa biodiversité. Elle est intégrée au réseau Natura 2000 et bénéficie d'une protection renforcée à travers une réserve biologique, dont la superficie a été étendue en 2025 pour atteindre près de 488 hectares.

Au-delà de ses qualités écologiques, la Sainte-Baume est également un haut lieu de spiritualité. Depuis le Moyen-Âge, elle attire de nombreux pèlerins venus se recueillir à la grotte de Sainte-Marie-Madeleine. Cette dimension culturelle et spirituelle renforce l'attachement du public à ce territoire et participe à son identité singulière.

Zoom sur le label Forêt d'Exception®

Le label Forêt d'Exception® distingue des forêts publiques reconnues pour leur valeur patrimoniale et la qualité de leur gestion durable. Il repose sur une démarche exigeante, associant les acteurs locaux autour d'un projet de territoire partagé.

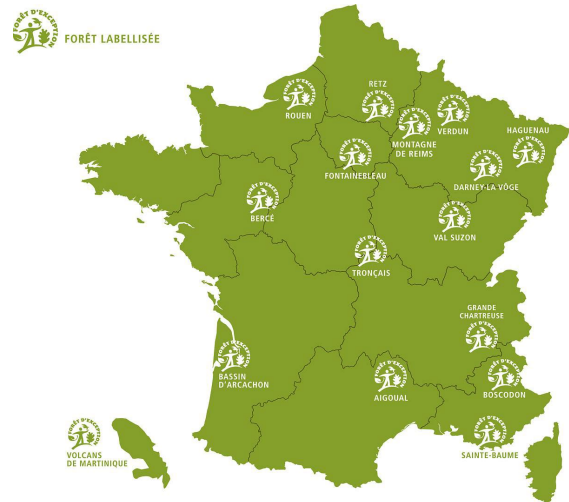
Au-delà de cette reconnaissance, le label Forêt d'Exception® constitue un véritable levier d'action. Il permet de développer des projets innovants pour répondre aux grands défis forestiers contemporains : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, prévention des risques naturels et restauration des milieux. Il repose également sur une démarche de dialogue territorial renforcé, favorisant la concertation entre élus, acteurs locaux et forestiers pour construire des solutions partagées et durables.

La forêt de la Sainte-Baume a obtenu ce label pour la première fois en 2018. Elle fait partie aujourd'hui des 16 forêts labellisées en France, témoignant de son caractère remarquable à l'échelle nationale.

Ce label ne récompense pas uniquement un site, mais également une méthode de travail fondée sur la concertation, l'innovation et la recherche d'un équilibre entre préservation des milieux et accueil du public.

Le réseau Forêt d'Exception®

Depuis 2012, 16 forêts ont été labellisées en France, couvrant une grande diversité de contextes forestiers. Aujourd'hui, le réseau Forêt d'Exception® est entré dans une phase de maturité avec un enjeu majeur : diffuser les savoir-faire développés, notamment en matière de dialogue entre la forêt et la société.



Une gouvernance partagée

La réussite de la démarche Forêt d'Exception® Sainte-Baume repose sur un partenariat rapproché entre l'Office national des forêts et le Parc naturel régional de la Sainte-Baume. Cette coanimation permet d'associer l'ensemble des acteurs du territoire, qu'il s'agisse des élus des collectivités, des services de l'Etat, des associations ou encore des usagers.

Cette organisation favorise le dialogue et permet de répondre de manière concertée aux enjeux du massif. Elle constitue aujourd'hui l'un des piliers de la réussite de la démarche Forêt d'Exception®.

La gouvernance s'appuie sur deux instances complémentaires :

- Un comité de pilotage, instance décisionnelle ;
- Un comité technique, force de proposition, associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Cette organisation permet d'aborder les enjeux complexes du massif dans un cadre structuré et partagé.

Un premier contrat riche en réalisations

Période 2018 – 2022

Le premier contrat de projet, couvrant la période 2018-2022, a permis de structurer la démarche et de mettre en œuvre de nombreuses actions concrètes. Le bilan global est positif, avec environ 73% des actions réalisées.

Parmi les réalisations marquantes, l'aménagement des sources de l'Huveaune illustre la capacité des partenaires à réagir face à une situation de crise. Suite à une fréquentation soudaine et massive liée aux réseaux sociaux, des aménagements ont été conçus pour canaliser les visiteurs, protéger les milieux naturels et sécuriser les accès.



D'autres actions ont permis d'améliorer l'accueil du public, de renforcer les connaissances scientifiques et de développer des outils de sensibilisation.

Parmi les actions structurantes :

- La restauration de chemins patrimoniaux, dont le chemin du Canapé ;
- La requalification des portes d'entrée de la forêt (aménagement des parkings et installation de panneaux) ;
- La création d'une carte touristique ;
- L'élaboration d'une charte des manifestations sportives écoresponsables ;
- La réalisation de diverses études scientifiques.

Les enjeux du nouveau contrat : période 2025 – 2030

La Sainte-Baume doit aujourd'hui faire face à plusieurs enjeux majeurs. Le changement climatique impacte directement les écosystèmes, notamment la hêtraie, particulièrement sensible aux évolutions de température et sa disponibilité en eau.

Parallèlement, la fréquentation du site a fortement augmenté ces dernières années. Cette évolution, accentuée par la visibilité offerte par les réseaux sociaux, nécessite une organisation plus fine des flux de visiteurs afin de préserver les milieux naturels tout en maintenant l'accueil du public.

Le nouveau contrat de projet s'inscrit dans la continuité des actions engagées, tout en renforçant les réponses aux défis actuels.

Il prévoit notamment de mieux comprendre les effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers, en renforçant les dispositifs de suivi et en développant des expérimentations.

La gestion de la fréquentation constitue également un axe prioritaire, avec la mise en place d'aménagements adaptés et d'actions de sensibilisation.

La préservation de la biodiversité reste au cœur des préoccupations, notamment à travers la gestion de la réserve biologique et la protection des habitats les plus sensibles. Enfin, la Sainte-Baume continuera à jouer un rôle de territoire d'innovation, en développant des projets expérimentaux et en partageant les connaissances à différentes échelles.

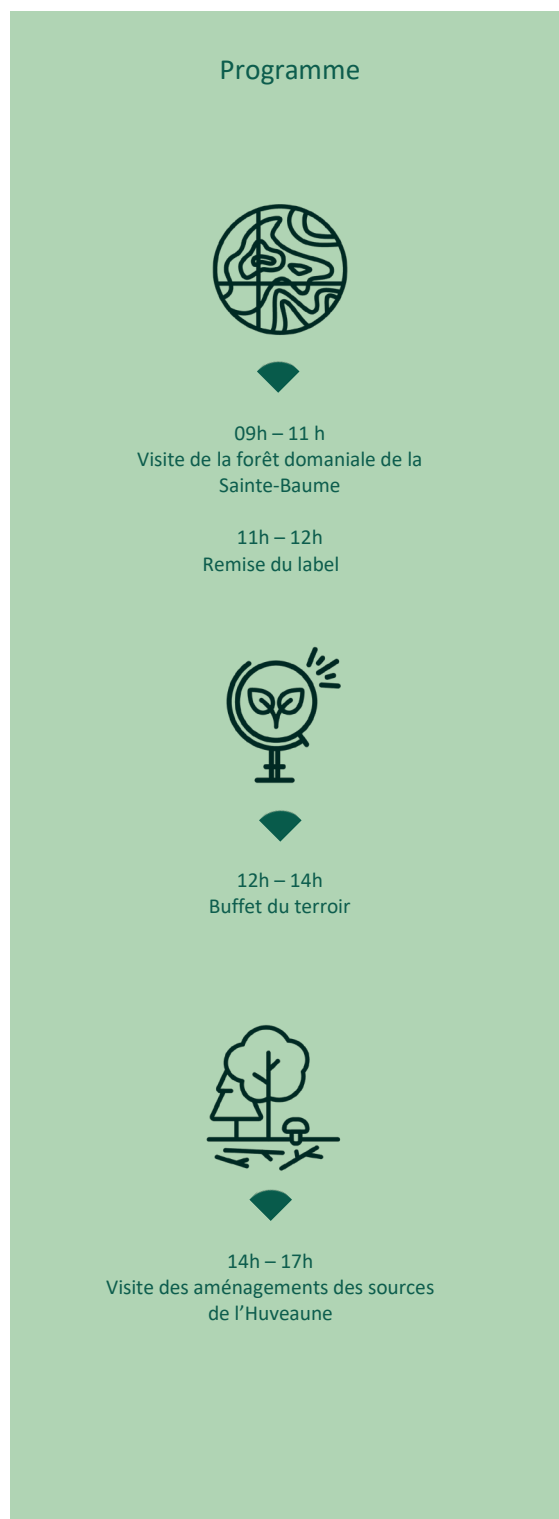
La cérémonie du 6 mai 2026

Cette cérémonie vise à :

- Célébrer le renouvellement du label et remercier l'ensemble des partenaires engagés ;
- Mettre en lumière la dynamique collective à l'œuvre sur le territoire ;
- Valoriser l'expertise développée en matière de gestion concertée et de maîtrise de la fréquentation ;
- Affirmer le rôle de la Sainte-Baume comme référence nationale pour les forêts très fréquentées.

La cérémonie de renouvellement du label se tiendra le mercredi 6 mai 2026 au sein de la forêt domaniale de la Sainte-Baume.

Elle réunira les élus, les partenaires institutionnels et les acteurs du territoire. Elle sera l'occasion de revenir sur les actions menées, de présenter les perspectives à venir et de réaffirmer l'engagement collectif en faveur de ce site exceptionnel.





Office National des Forêts

Service communication
Agence territoriale Alpes-
Maritimes/Var
62 avenue Valéry Giscard
d'Estaing – Nice Leader –
Immeuble Apollo
06205 Nice Cedex 3